



MRC en bref - 19 juin 2024

1. Bon coup de la MRC : Domaine au tour de table
2. La MRC de Maskinongé remporte le prix Ulrick-Chérubin
3. Bienvenue à Léandre Paillé-Casabon
4. Signature d'une nouvelle convention collective à la MRC
5. Deux nouvelles murales seront réalisées dans la MRC de Maskinongé
6. La MRC accorde près de 60 000 \$ au Groupement volontaire pour le développement rural durable Nord-Sud
7. 139 444 \$ pour le projet « MRC de Maskinongé – En mode solutions nature »
8. Rendez-vous gourmands de l'été 2024
9. Dévoilement des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire
10. Retour sur la séance du conseil du 12 juin 2024

1 - Bon coup de la MRC: Domaine au tour de table

Les mairesses et maires de la MRC de Maskinongé sont heureux de remettre le Bon coup du mois de mai 2024 au Domaine au tour de table, situé à la Cabane à sucre St-Mathieu-du-Parc, pour sa médaille d'argent remportée à la Coupe des Nations.

En 2023, le Domaine au tour de table a obtenu son permis de fabrication artisanale de boissons alcooliques à base d'érable. Ainsi, *La p'tite jasette* et *la Grande confession* ont été les deux premiers vins commercialisés par l'entreprise.

Confiants d'impressionner les membres du jury, les propriétaires ont décidé de tenter leur chance à la Coupe des Nations avec leur vin d'érable « La Grande Confession » qui s'est vu remettre la médaille d'argent. [Lire la suite>>](#)



Sur la photo : Claude Mayrand, maire de Saint-Mathieu-du-Parc, Evelyne Jacques et Jean-François Frappier, copropriétaires ainsi que Rémi Gagnon, conseiller en développement agroalimentaire à la MRC de Maskinongé.

2 - La MRC de Maskinongé remporte le prix Ulrick-Chérubin



Pascale Plante, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Maskinongé, Réjean Carle, représentant de la MRC et maire de Sainte-Ursule, Christine Fréchette, ministre de l'immigration, de la Francisation et de l'Intégration et Jacques Demers, président de la Fédération québécoise des municipalités.

Grâce à ses efforts visant à faciliter l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes, la MRC de Maskinongé remporte le prix Ulrick-Chérubin. Cette reconnaissance a été remise lors de l'Assemblée des MRC de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), tenue les 29 et 30 mai, à Québec.

Le prix Ulrick-Chérubin souligne l'apport des municipalités et des organismes à but non lucratif dans la mise en œuvre de bonnes pratiques en matière d'accueil, d'intégration et d'inclusion des personnes immigrantes, partout sur le territoire québécois.

En collaboration avec les partenaires du milieu, la MRC de Maskinongé mise sur un accueil chaleureux et des services personnalisés pour simplifier l'intégration des nouveaux arrivants dans les municipalités du territoire. « La MRC est honorée de recevoir ce prix. Il vient souligner toute l'importance que nous accordons à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants, de même qu'à la diversité culturelle dans notre milieu. Les gens sont de plus en plus nombreux à nous choisir comme destination pour s'établir et travailler. À cet effet, la MRC ne ménage aucun effort pour s'assurer que ces gens-là soient bien et qu'ils se sentent chez eux. », commente M. Paul Carbonneau, préfet.

Détails

3 - Bienvenue à Léandre Paillé-Casaubon



Léandre Paillé-Casaubon, aménagiste-chargé de projets à la MRC de Maskinongé.

Le conseil et la direction de la MRC de Maskinongé souhaitent la bienvenue à Léandre Paillé-Casaubon, qui se joint à l'équipe du Service d'aménagement et de développement du territoire à titre d'aménagiste-chargé de projets.

Titulaire d'un baccalauréat en urbanisme de l'Université du Québec à Montréal, M. Paillé-Casaubon a également agi à titre d'auxiliaire d'enseignement au niveau de la réglementation urbanistique.

Au cours de ses années d'études et de ses expériences professionnelles, il a acquis une solide base de connaissances en urbanisme ainsi qu'une compréhension approfondie des règlements municipaux et des documents de planification régionale.

Originaire de Saint-Édouard-de-Maskinongé, Léandre connaît bien le territoire, lui qui a eu l'occasion d'analyser le Schéma d'aménagement et de développement de la MRC au cours de son parcours académique.

L'équipe de la MRC de Maskinongé est convaincue que son engagement et ses compétences font de lui le candidat idéal pour occuper ce poste.

Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Léandre Paillé-Casaubon aura notamment comme mandat de participer à la révision et aux modifications du schéma d'aménagement et de développement révisé, soutenir les inspecteurs municipaux dans l'application de la réglementation urbanistique, d'analyser la concordance des règlements municipaux au schéma d'aménagement et de réaliser diverses tâches en lien avec l'aménagement et le développement du territoire, en collaboration avec les municipalités.

Léandre est officiellement entré en fonction le 13 mai dernier. Nous lui souhaitons la bienvenue à la MRC!

Pour joindre Léandre Paillé-Casaubon:

4 - Signature d'une nouvelle convention collective à la MRC



Michel Bourassa, maire de Saint-Alexis-des-Monts et membre du comité de relations de travail, Paul Carbonneau, préfet de la MRC de Maskinongé, Pascale Plante, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Maskinongé, Sandrine Renou, vice-présidente du Syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN) et employée de la MRC de Maskinongé, Line Ricard, déléguée syndicale et employée de la MRC de Maskinongé ainsi que Guy Croteau, président du Syndicat régional des employé(es) municipaux de la Mauricie (CSN).

La MRC de Maskinongé est heureuse d'annoncer la signature d'une nouvelle convention collective avec ses employés syndiqués.

D'une durée de cinq ans, cette entente prévoit notamment des améliorations au niveau de la flexibilité de l'horaire de travail. De plus, des avantages tels qu'une contribution au Régime de retraite des employés municipaux du Québec dans le volet « prestation déterminée », l'ajout de deux jours fériés supplémentaires durant la période des Fêtes ainsi qu'une augmentation du nombre de jours de vacances en fonction de l'ancienneté, sont offerts aux employés.

Par ailleurs, la nouvelle convention collective prévoit un rattrapage salarial de 9 % pour l'année 2023, une hausse de 4 % pour 2024 et 2025, ainsi qu'une augmentation représentant l'IPC pour les années 2026 et 2027 (min. 2 % max. 3 %).

« Nous sommes heureux d'être parvenus à nous entendre avec nos employés. Nous avons le souci d'obtenir une entente négociée et équitable pour tous afin que la MRC demeure un milieu de travail attractif, tant pour les employés en poste que pour ceux qui se joindront à l'équipe au fil des années. », mentionne M. Paul Carbonneau, préfet de la MRC de Maskinongé.

« Tout au long du processus, nous avons démontré notre ouverture et notre écoute afin de permettre d'offrir des conditions alléchantes qui contribueraient à la conciliation travail-famille et à la rétention de notre personnel. Nous sommes fiers du résultat et remercions les employés pour leur collaboration et leur travail. », ajoute-t-il.

5 - Deux nouvelles murales seront réalisées dans la MRC de Maskinongé



Murale extérieure réalisée par l'artiste Jean-Philippe Mailhot, située au coin des rues St-Laurent et St-Marc à Louiseville
Crédit photo : Média Mauricie

La MRC de Maskinongé est heureuse d'annoncer l'ajout de deux nouvelles murales extérieures sur son territoire, et ce, à compter de l'automne prochain. Ces créations artistiques orneront les murs de deux édifices qui jouissent d'une grande visibilité dans leur localité.

Suivant les recommandations du comité de sélection, la MRC a retenu les services de l'artiste trifluvienne Andrée Godin pour la réalisation d'une murale sur la façade de l'école primaire Omer-Jules-Désaulniers de Yamachiche et de l'artiste caxtonien Carl Chevari, pour la réalisation d'une murale sur le Garage de la culture de Saint-Élie-de-Caxton.

En mars dernier, la MRC avait lancé un appel de candidatures aux artistes en arts visuels de la région afin qu'ils déposent une proposition pour la réalisation de ces deux grandes murales. Les artistes intéressés devaient présenter un dossier comprenant un croquis sommaire d'une œuvre, un texte décrivant leur démarche artistique et les grandes lignes du concept qu'ils souhaitaient réaliser. Les propositions devaient respecter les thématiques et exigences associées au lieu retenu.

Ainsi, les propositions sélectionnées sont celles d'Andrée Godin « De fil en aiguille » et de Carl Chevari « Symbiose ». L'intégration de l'œuvre au site, le respect de la thématique, l'expérience de l'artiste, de même que la vision et l'originalité de l'œuvre proposée faisaient partie des principaux critères de sélection.

6 - La MRC accorde près de 60 000 \$ au Groupement volontaire pour le développement rural durable Nord-Sud



M. Yvon Deshaies, maire de Louiseville, M. Paterné Mirindi, directeur général du GVDRD Nord-Sud, M. Paul Carbonneau, préfet de la MRC de Maskinongé et maire d'Yamachiche ainsi que M. Simon Allaire, député de Maskinongé.

La MRC de Maskinongé est heureuse d'annoncer l'attribution d'une aide financière de 59 574 \$ au Groupement volontaire pour le développement rural durable nord-sud (GVDRD Nord-Sud) afin de soutenir son projet agricole collectif et de promotion interculturelle.

En démarche expérimentale depuis quelques années sur des terres agricoles de Louiseville, le GVDRD Nord-Sud cultive des légumes exotiques tropicaux. Suscitant un grand intérêt, notamment au sein des communautés africaines immigrantes, cette culture est aujourd'hui bien établie et l'engouement pour ces légumes ne cesse de croître. « Les immigrants ont de la difficulté à retrouver les légumes de leur enfance en sol québécois. Pourtant, c'est possible d'en cultiver et de les rendre accessibles. Souvent, l'accès à ces aliments ne représente ni plus ni moins qu'un enjeu d'intégration pour les personnes immigrantes. », rapporte M. Paterné Mirindi, directeur général.

Ainsi, dans l'objectif de développer le marché pour ces légumes, l'organisme doit limiter les pertes au champ par une transformation primaire. L'aide financière accordée par la

MRC de Maskinongé permettra entre autres au GVDRD Nord-Sud de se doter d'équipements pour la préparation et le travail du sol, d'irrigation, de conditionnement, d'emballage et de congélation.

Détails

7 - 139 444 \$ pour le projet « MRC de Maskinongé – En mode solutions nature »



Simon Allaire, député de Maskinongé et Paul Carbonneau, préfet de la MRC de Maskinongé.

La MRC de Maskinongé est très heureuse de recevoir une aide financière de 139 444 \$ du gouvernement du Québec afin de réaliser la première phase de son projet « MRC de Maskinongé – En mode solutions nature » visant à augmenter sa résilience face aux changements climatiques.

Le financement annoncé par le député de Maskinongé, M. Simon Allaire, au nom du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charette, s'inscrit dans le cadre du volet 1 du programme OASIS, qui a pour objectif de soutenir la planification d'actions de verdissement, incluant l'acquisition de connaissances sur les risques, les solutions et l'acceptabilité sociale.

« Nos communautés subissent de plus en plus les conséquences des changements climatiques. Bien au fait des enjeux propres à leur territoire, les municipalités jouent un rôle clé dans l'adaptation et la résilience face à ces défis climatiques. Il est donc essentiel de documenter les particularités de notre milieu, d'améliorer nos connaissances, de même que d'assurer une bonne planification des actions en matière d'aménagement et de

développement de notre territoire. », explique M. Paul Carbonneau, préfet de la MRC de Maskinongé.

Détails

8 - Rendez-vous gourmands de l'été 2024

MRC Maskinongé

RENDEZ-VOUS DE L'ÉTÉ 2024

INFORMATIONS +

agroadesjardins.com/programmation

GOURMANDE DE NATURE

25 MAI Bazar végétal Saint-Élie-de-Caxton	1^{er} JUIN Marché public de Yamachiche	6 JUILLET Marché public de Yamachiche	3 AOÛT Marché public de Yamachiche
24 AOÛT Halte de la famille de Saint-Mathieu-du-Parc	7 SEPT Marché public de Yamachiche	14 SEPT Foire agricole de Saint-Justin	
	14 SEPT Rendez-vous d'automne de Charette	21-22 SEPT Tournée Arts et Terroir	

miam Mauricie
fierté

9 - Dévoilement des nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire



Une étape importante vient d'être franchie pour la modernisation du cadre en aménagement du territoire au Québec avec le dévoilement des [nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire \(OGAT\)](#). En vigueur depuis trente ans, ces dernières ont été revues pour mieux prendre en compte les enjeux d'actualité et les particularités territoriales de chacune des régions du Québec.

En effet, la publication de nouvelles OGAT est l'une des mesures stratégiques de l'ambitieux [plan de mise en œuvre 2023-2027](#) de la [Politique nationale de l'architecture et de l'aménagement du territoire](#), publiés respectivement en juin 2023 et en juin 2022.

Les nouvelles OGAT entreront en vigueur le 1^{er} décembre 2024.

Les OGAT en bref:

- Neuf orientations et 22 objectifs que les MRC devront intégrer dans leur schéma d'aménagement et de développement.
- Des attentes modulées en fonction des dynamiques de croissance observées dans chaque MRC, permettant de prendre en compte les particularités territoriales.
- Des indicateurs stratégiques et des cibles, définies par les MRC et les communautés métropolitaines en collaboration avec le gouvernement, pour la mise en place du volet régional et métropolitain du système de monitoring en aménagement du territoire.
- Une nouvelle approche partenariale qui renforce la collaboration entre le gouvernement et le milieu municipal et qui permettra l'atteinte des grands objectifs communs pour un aménagement durable du territoire québécois.

Une somme de 43,7M\$ est prévue pour soutenir le milieu municipal dans la foulée des changements qui s'opèrent actuellement en aménagement du territoire, dont 21M\$ destinés spécifiquement à l'intégration des nouvelles OGAT aux documents de planification. Toutes les MRC du Québec sont admissibles à ce soutien financier et un [guide d'information](#) est disponible à cet effet.

À cette aide financière s'ajoutent plusieurs actions visant à soutenir l'ensemble des MRC dans le processus d'intégration des nouvelles OGAT au cours des prochains mois, dont:

- la mise en place d'une équipe dédiée à l'accompagnement du milieu, en plus du soutien déjà offert par les directions régionales du MAMH;
- une série de publications comprenant des documents d'accompagnement, des fiches méthodologiques et des guides techniques;
- des séances d'information destinées aux élus municipaux et aux professionnels de l'aménagement, qui seront offertes dès l'automne prochain;
- du soutien de la part du Réseau national d'observatoires de l'aménagement et du développement durables des territoires pour le monitoring.

10 - Séance du conseil du 12 juin 2024

Administration et gestion financière

Convention collective

Le conseil a autorisé la signature de la convention collective des employés syndiqués de la MRC de Maskinongé et le protocole de retour au travail.

Politique des conditions de travail des cadres de la MRC de Maskinongé

Le conseil a adopté la Politique des conditions de travail du personnel-cadre de la MRC de Maskinongé.

Contrat de travail de la directrice générale

Le conseil a adopté le contrat de travail de la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Maskinongé.

Règlement numéro 297-24 établissant une tarification pour la fourniture de biens et services

Le conseil a donné l'avis de motion et a pris acte du dépôt du Règlement numéro 297-24 établissant une tarification pour la fourniture de biens et services de la MRC de Maskinongé.

Aménagement du territoire

Concordance et conformité des règlements d'urbanisme des municipalités

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 405-3-2024 modifiant le règlement de zonage 405-2018, afin de se conformer au règlement 253-17 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Maskinongé et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 769 amendant le règlement numéro 622 relatif au zonage aux fins d'apporter un train d'amendements concernant la modification de certaines dispositions dudit règlement de zonage et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Ville de Louiseville.

Le conseil a approuvé le Règlement # 574 modifiant le règlement de zonage # 337 afin de modifier la grille de spécifications applicable à la zone 402 par l'augmentation du nombre de logements autorisés par bâtiment et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Boniface.

Le conseil a approuvé le Règlement # 464-24 modifiant le règlement de zonage # 385 afin d'intégrer certaines dispositions relatives aux prescriptions du groupe habitation I de la grille de spécification liée à la zone 801 Ar et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Sainte-Ursule.

Le conseil a approuvé la résolution de demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification, ou d'occupation d'un immeuble No PPCMOI-2023-03 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Le conseil a approuvé la résolution de demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification, ou d'occupation d'un immeuble No PPCMOI-2024-02 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Le conseil a approuvé la résolution de demande d'autorisation d'un projet particulier de

construction, de modification, ou d'occupation d'un immeuble No PPCMOI-2024-03 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 2024-03 modifiant le règlement de zonage 2022-103 afin de mieux répondre aux particularités du territoire et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Le conseil a approuvé le Règlement numéro 2024-04 relatif à la modification du Règlement sur les permis et certificats numéro 2022-102 et du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble numéro 2022-108 et a autorisé l'émission du certificat de conformité à la Municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc.

Gestionnaire régional des milieux humides et hydriques

Le conseil a approuvé la nomination de monsieur Stéphane Buisson, inspecteur adjoint en bâtiment et en environnement, à titre de personne désignée au niveau local pour la gestion des cours d'eau de la Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton.

Collectif des réserves naturelles de la Shawinigan

Le conseil a reconnu les démarches du Collectif des réserves naturelles de la Shawinigan dans le rétablissement de la population de la tortue des bois et de son habitat sur le territoire de la MRC de Maskinongé et l'importance de la préservation des écosystèmes sensibles qui accueillent des espèces à statut particulier.



Crédit photo: courtoisie Parcs Canada

Fonds d'initiatives culturelles

Le conseil a accepté la recommandation du comité d'analyse pour les six projets déposés au Fonds d'initiatives culturelles.

Fabrication de mangeoires artistiques - Ville de Louiseville

Somme allouée 2 000 \$ sur un coût total de 2 863,57 \$

Oiseaux en fête! - L'Avenue Libre du Bassin de Maskinongé

Somme allouée 2 432 \$ sur un coût total de 3665,96 \$

Programmation d'activités à la bibliothèque municipale - Municipalité de Maskinongé

Somme allouée 750 \$ sur un coût total de 1341,54 \$

Pique-nique culturel avec Émile Bilodeau - L'Auguste théâtre

Somme allouée 840 \$ sur un coût total de 4 575 \$

Ateliers de médiation culturelle en musique électronique et danse urbaine - L'Orphéon de Saint-Élie-de-Caxton

Somme allouée 3 800 \$ sur un coût total de 7 908 \$

Ateliers de médiation culturelle en arts vivants - Mauricie Arts Vivants

Somme allouée 2 600 \$ sur un coût total de 10 898,50 \$



Émile Bilodeau

Crédit photo: François Evrard Photographie

Fonds régions et ruralité - Volet 4 - Entente de vitalisation

Le conseil a adopté les nouvelles balises de l'Entente de vitalisation.

Politique de soutien aux projets structurants (PSPS)

Dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants (PSPS), la MRC de Maskinongé verse une aide financière aux municipalités ou organismes municipaux qui

souhaitent réaliser des projets ayant pour effet de contribuer de façon significative à améliorer la qualité de vie des citoyens de la région.

Maskinongé

Parc Nature

Somme allouée de 49 346,51 \$ sur un coût total de 204 940 \$

Saint-Étienne-des-Grès

Aménagement d'un parc de planche à roulettes

Somme allouée de 80 262 \$ sur un coût total de 259 702 \$

Saint-Élie-de-Caxton

Parcs multidisciplinaires et collaboration avec les organismes communautaires

Somme allouée de 60 060,01 \$ sur un coût total de 74 955, 21 \$

Saint-Léon-le-Grand

Amélioration et mise à niveau du centre des loisirs

Somme allouée de 47 286,14 \$ sur un coût total de 59 107,14 \$

Régie du parc industriel de la MRC de Maskinongé

Le conseil a accordé un mandat à l'avocat André Lemay pour le renouvellement de l'entente intermunicipale concernant le Parc industriel régional de la MRC de Maskinongé.



Accès entreprise Québec

Le conseil a autorisé la signature de l'avenant 3 de la Convention d'aide financière avec le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie.

Ressources humaines

Embauche

Le conseil a approuvé l'embauche de Chloé Paquin, au poste de secrétaire-réceptionniste et de soutien aux services. Son entrée en fonction est prévue le 25 juin prochain.

Le conseil a autorisé l'ouverture d'un poste d'aménagiste - chargé.e de projets pour soutenir la révision du schéma d'aménagement et de développement de manière à répondre aux nouvelles orientations gouvernementales en aménagement du territoire.

Service technique

Convention d'aide financière - Zones inondables

Le conseil a autorisé la prolongation et la signature de l'avenant de la convention.

Plan d'intervention en infrastructures routières locales

Le conseil a autorisé l'octroi du contrat à la firme Maxxum Gestion d'actifs, conditionnellement à l'approbation du ministère des Transports et de la Mobilité durable, du mandat pour la réalisation de la mise à jour du Plan d'intervention (PI) du programme d'aide à la voirie locale (PAVL), et ce, au montant de 512 259,62 \$.



Crédit photo: Le Nouvelliste

Félicitations

Le conseil a félicité l'Auberge Saint-Mathieu qui se distingue parmi les 100 meilleurs restaurants au Canada.

Le conseil a félicité l'Érablière Pagé-Savard et filles de Saint-Alexis-des-Monts, récipiendaire du prix Grand Or décerné aux sirops d'exception de l'année.

Le conseil a félicité M. Hugo Ferron d'Yamachiche pour son acte héroïque en sauvant la vie d'une personne.

Le conseil a félicité l'équipe de la MRC de Maskinongé pour le prix Ulrick-Chérubin reçu lors de l'Assemblée des MRC de la FQM.

Le bulletin MRC en bref est produit par le Service des communications de la MRC de Maskinongé.

Pour plus d'information : communication@mrc-maskinonge.qc.ca



651, boulevard Saint-Laurent Est
Louiseville (Québec) J5V 1J1
819 228-9461
mrcmaskinonge.ca



This email was sent to joel.dion@mrc-maskinonge.qc.ca
[why did I get this?](#) [unsubscribe from this list](#) [update subscription preferences](#)
MRC de Maskinongé · 651, boul. Saint-Laurent Est · Louiseville, QC J5V 1J1 · Canada

